



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

7 juillet 2026

CONCERTATION ETAT-SECTEUR PRIVE :

LE CCESP TIENT SA PREMIERE REUNION STATUTAIRE DE 2026

Lomé, 7 juil. (ATOP) - Le Comité de concertation Etat-secteur privé (CCESP) a tenu sa première réunion statutaire de l'année 2026, le lundi 6 juillet à Lomé. Les échanges ont permis de dresser le bilan des activités menées en 2025.

Les travaux ont été présidés par le ministre des Finances et du Budget, Essowé Georges Barcola. Ils se sont déroulés en présence du ministre en charge de l'Economie sociale et solidaire, Mme Mazamesso Assih, et celui délégué auprès du ministre de l'Economie, chargé de l'Energie et des Ressources minières, Robert Koffi Messan Eklo.



La table d'honneur

Les participants ont examiné la synthèse des activités du CCESP au titre de 2025, la note de conjoncture économique, analysé la conjoncture économique nationale et réaffirmé l'importance du dialogue public-privé dans la mise en œuvre des réformes économiques. Ils ont également suivi une communication sur le thème : « Evaluations environnementales et enjeux climatiques : contraintes, opportunités et défis ».

Le bilan des activités de l'année écoulée fait ressortir plusieurs actions majeures, notamment le rendez-vous fiscal annuel entre le ministre des Finances et du Budget et le secteur privé autour de l'avant-projet de loi de finances, un atelier sur la lutte contre la corruption avec la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA), le dialogue fiscal de proximité ainsi qu'une rencontre avec les points focaux de la partie publique du dialogue public-privé.

SOMMAIRE

<i>ECHOS DE LA CAPITALE</i> -----	2-5
<i>NOUVELLES DES PREFECTURES</i> -----	6-16
<i>SPORTS</i> -----	17-19

S'agissant de la conjoncture économique, les indicateurs présentés font état d'une augmentation de 2,4 % des ressources totales de l'Etat, d'une baisse de 2,0 % des dépenses totales, d'une progression du trafic aéroportuaire ainsi que d'une hausse des exportations et des importations.

Le ministre Barcola a rappelé que, selon le Président du Conseil, « notre collaboration avec le secteur privé n'est pas seulement un choix stratégique, c'est une nécessité impérieuse ». Il a souligné que la croissance économique constitue le socle de la feuille de route en cours d'élaboration et le secteur privé demeure l'un des principaux moteurs. « Avec le secteur privé, l'Etat veut construire une croissance ambitieuse, durable, de qualité et inclusive », a-t-il déclaré.



Des participants

Le président du patronat, Coami Sedolo Tamegnon, représentant le secteur privé, a fait savoir que cette rencontre constitue, un espace privilégié d'échanges entre l'Etat et les acteurs du privé, un mécanisme efficace de dialogue et de recherche de solutions concertées aux préoccupations des entreprises. « Le secteur privé se réjouit des avancées enregistrées grâce à cette dynamique de dialogue, notamment la mise en place des comités de concertation régionaux, la prise en compte de certaines propositions en matière fiscale et les réformes économiques », a-t-il évoqué. M. Tamegnon a aussi plaidé pour la mise en place des commissions de recours, l'accélération du règlement de la dette intérieure, ainsi que la résolution de la problématique relative à l'augmentation des prix de location des terrains dans la zone portuaire. ATOP/EAG/AO/KYA

ECHOS DE LA CAPITALE

ECONOMIE/7^E EDITION DE LA FOIRE « MADE IN TOGO » :

LE GOUVERNEMENT ENTEND PROMOUVOIR LA TRANSFORMATION LOCALE

Lomé, 7 juil. (ATOP) – La 7^e édition de la foire « Made in Togo » a été lancée au Centre togolais des expositions et foires de Lomé (CETEF-Togo 2000), le lundi 6 juin, sous le signe d'un changement de paradigme industriel.

L'édition 2026 de la Foire Made in Togo, s'articule autour du thème: « La transformation locale, un défi pour le développement de l'économie populaire ». Ce choix marque une volonté de rompre avec le modèle économique classique

basé sur l'exportation brute des ressources naturelles. Il valorise la transformation locale comme moteur du développement du pays et rompt avec l'économie tournée vers l'extérieur.

La cérémonie a été présidée par le ministre de l'Economie et de la Veille stratégique, Patoki Badanam en présence du directeur général du CETEF, Alexandre de Souza, de la gouverneure du District autonome du grand Lomé (DAGL), Mme Zouréhatou



Les officiels

Kassah-Traoré; des partenaires ; ainsi que d'un grand nombre d'opérateurs économiques, d'artisans et de jeunes entrepreneurs nationaux.

Le ministre Patoki a soutenu que le « consommer local » ne saurait se limiter à une posture purement politique ou à un slogan de circonstance, mais s'impose désormais comme une exigence vitale de souveraineté. « Pendant trop longtemps, l'économie populaire a été caractérisée par l'exportation de nos matières premières à l'état brut. Concevoir l'avenir ainsi revient à exporter nos emplois et à importer une valeur ajoutée que nous devrions créer sur place », a déploré le ministre. Il a martelé que transformer ce que le pays produit constitue l'unique levier pour sécuriser l'avenir de la jeunesse togolaise et retenir la richesse sur le sol national. Le ministre a également saisi cette tribune pour rendre un hommage au Président du Conseil pour sa vision stratégique et ses orientations quotidiennes en faveur d'une économie togolaise plus résiliente, inclusive et transparente.



Visite des stands par le ministre Patoki (en veste cendre)

Le directeur général du CETEF, Alexandre de Souza, a exprimé sa profonde gratitude envers le gouvernement qui s'emploie à créer un écosystème favorable à la création de richesses par les producteurs locaux. Il a exhorté le public, les familles, les institutions publiques et les entreprises privées à visiter massivement le site de Togo 2000 tout au long de la semaine. M. de Souza a fait savoir que : « la réussite de cette foire ne se mesurera pas seulement au nombre de visiteurs. Elle se mesurera au contact créé, aux produits vendus, aux commandes passées, aux exposants satisfaits et à la place que chacun de nous décidera désormais de donner aux produits de son pays ».

La coupure symbolique du ruban a donné le ton à la visite des stands. La foire « Made in Togo » 2026 se poursuit avec un agenda dense comprenant des panels thématiques, des journées portes ouvertes, des rencontres B2B et des sessions d'investissement dédiées aux initiatives des collectivités locales. Le succès logistique et organisationnel de cette édition bénéficie du concours actif de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo), et de la Coopération allemande (GIZ). Cette foire se déroule du 3 au 12 juillet. ATOP/IS/SED/KYA

GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES :

LE RAPPORT DES PERTES ET DEGATS LIES AUX INONDATIONS DES 29-30 JUIN PRESENTE



Officiels et participants

Lomé, 7 juil. (ATOP) - L'Agence nationale de protection civile (ANPC) a présenté le mardi 7 juin, le rapport d'évaluation rapide des pertes et dégâts liés aux inondations des 29 et 30 juin 2026, au cours d'une réunion d'échanges à Lomé.

Selon le rapport, à la suite des fortes pluies des 29 et 30 juin 2026 dans le Grand Lomé ainsi que dans les régions Maritime et des Plateaux, d'importantes inondations ont provoqué des pertes en vie humaines, des dégâts matériels et des perturbations sur plusieurs axes routiers. En réponse à cette situation, le gouvernement a aussitôt

déclenché le plan ORSEC et mobilisé les différents clusters humanitaires pour l'évaluation rapides des dégâts.

Le bilan fait état de 6 429 ménages sinistrés, soit 23 745 personnes touchées dans les communes de Grand Lomé, dont 229 femmes enceintes, 497 femmes allaitantes et 638 enfants de moins de 2 ans. Il ressort également du bilan, 37 blessés et 3 décès. Des dégâts matériels enregistrés comprennent 683 pièces écroulées, 390 décoiffées, 1 180 fissurées, ainsi que deux écoles et deux églises affectées.



Séance de réunion

dans la gestion des risques de catastrophes. Elle s'inscrit dans le cadre de la planification d'une réponse humanitaire aux victimes. L'objectif est de présenter le bilan des évaluations afin de mobiliser les ressources pour une assistance humanitaires aux victimes de ces inondations.

Le préfet du Golfe, Kossivi Agbodan, a salué la réaction prompte de l'ANPC dans le recensement des sinistrés et a insisté sur le fait que des actions concrètes sont déjà menées au Togo pour prévenir les inondations, contrairement à certaines perceptions. « Ce que je souhaiterais, c'est que l'information passe. Quelquefois, on a l'impression que rien n'est fait du tout au Togo, rien n'est fait à Lomé concernant les inondations », a-t-il relevé.

Le directeur général de l'ANPC, Lt-Col. Baka Yoma a salué l'appui constant des partenaires techniques et financier, tout en remerciant le gouvernement pour sa mobilisation après les fortes pluies. Il a indiqué que la situation est sous contrôle et a appelé à un renforcement de l'accompagnement des partenaires afin de soutenir les sinistrés et accélérer la réponse humanitaire.

Le représentant du Programme alimentaire mondial, Dr Moïse Ballo, a indiqué qu'« une évaluation rapide a pour but d'apporter une réponse rapide ». Ainsi, il a réitéré l'engagement du Système des nations unies à coordonner une réponse rapide et à élaborer un plan d'intervention adapté aux besoins.

ATOP/SYI/KYA

ITIE-TOGO :

MME ABALO ATAFEINAM PREND LES RENES DU COLLEGE DE LA SOCIETE CIVILE

Lomé, 7 juil. (ATOP) - Le collège de la société civile de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE-Togo) s'est doté, le lundi 6 juillet à Lomé, d'un nouveau bureau composé de cinq membres. Présidé par Mme Rosine Atafeinam Abalo, ce bureau est élu pour un mandat de trois ans (2026-2029), renouvelable une fois.

Cette élection s'inscrit dans la dynamique du renouvellement des membres du Conseil national de supervision et du comité de pilotage de l'ITIE-Togo. Le processus de sélection, conduit par le secrétariat technique de l'ITIE, a réuni des représentants des

organisations de la société civile, des médias publics et privés ainsi que des syndicats, afin de garantir une représentation inclusive et transparente.



Mme Atafeinam Abalo



Les participants

La nouvelle équipe est appelée à coordonner les actions du collège, à renforcer la participation des organisations de la société civile au processus ITIE et à promouvoir les principes de transparence, de redevabilité et de bonne gouvernance dans le secteur extractif.

Mme Atafeinam Abalo a indiqué que l'une des priorités sera de faire en sorte que « le collège parle d'une seule voix » afin de porter efficacement les préoccupations des communautés concernées. Elle a souligné que cette dynamique devra être soutenue par un travail collectif pour accroître la visibilité de l'ITIE. Elle a également annoncé la mise en place de rapports à mi-mandat et en fin de mandat afin de renforcer la transparence dans la gestion du bureau, tout en plaidant pour une plus grande autonomie de l'ITIE grâce à la mobilisation de ressources propres et de partenariats.

Les participants ont invité le nouveau bureau à consolider les acquis du collège, à renforcer le dialogue avec les pouvoirs publics et les entreprises extractives, et à assurer un suivi rigoureux des recommandations issues des rapports ITIE. À travers ce renouvellement, le collège entend contribuer davantage à l'amélioration de la gouvernance du secteur extractif au Togo, en plaçant la transparence, la participation citoyenne et la redevabilité au cœur de son action.

Mme Rosine Atafeinam Abalo est également présidente de l'Association des femmes du secteur minier et des entreprises du Togo (AFEMET). ATOP/AO/MD/KYA



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

NEGOCIATION DES CONTRATS COMMERCIAUX :

DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA KARA EN FORMATION

Kara, 7 juil. (ATOP) – Une session de formation sur la négociation des contrats commerciaux et la gestion des incoterms 2020, a démarré le lundi 6 juillet à Kara, dans la commune Kozah 1.

Cette session est à l'actif du ministère délégué chargé du Commerce et du Contrôle de la Qualité en collaboration avec la Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC) et le programme Arab Africa trade bridges (AATB). Elle réunit des

acteurs de l'écosystème exportateur en vue de renforcer leurs compétences en matière de commerce national, régional et international.

La formation de trois jours, regroupe 55 participants notamment des exportateurs potentiels, des primo-exportateurs, des exportateurs expérimentés de diverses localités de la région Kara. Les responsables des Très petites, petites et moyennes entreprises (TPME/PMI), en particulier celles dirigées par les femmes et les jeunes, ainsi que des institutions d'appui au commerce y prennent part également.

La session vise à améliorer les connaissances de ces acteurs sur la négociation des contrats commerciaux et à l'utilisation des incoterms afin de favoriser leur accès aux marchés national, régional et international. Il sera question de leur présenter les meilleures pratiques en matière de négociation de contrats commerciaux, d'utilisation des outils de traduction pour négocier les contrats en anglais et de les sensibiliser sur la prévention et la gestion des litiges post signature des contrats.

Les travaux porteront sur plusieurs thématiques, entre autres, les techniques avancées de négociation commerciale ; les bases juridiques des contrats commerciaux nationaux et internationaux ; la rédaction et la sécurisation des clauses contractuelles. La prévention et la gestion des litiges commerciaux ; les incoterms 2020 et leurs implications juridiques et logistiques et les bonnes pratiques de conduite des opérations commerciales internationales seront aussi abordés durant cette formation. Des exercices pratiques, des simulations de négociation et des séances d'échanges entre participants sont également prévus afin de permettre aux uns et aux autres de mieux s'approprier les outils présentés.

Le secrétaire général du ministère délégué chargé du Commerce et du Contrôle de la Qualité, Comlan Yakpey, a indiqué que face à une concurrence accrue sur les marchés nationaux, régionaux et mondiaux, une meilleure maîtrise des instruments du commerce international devient une nécessité. Il a souligné que l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine, (ZLECAf) et l'évolution des chaînes de valeur mondiales imposent aux entreprises africaines de nouvelles exigences en matière de compétitivité, de professionnalisme et de sécurisation des transactions commerciales.

Le coordonnateur régional de l'ITFC et AATB, Amadou Cire Sall, a relevé que ces initiatives traduisent la volonté de son institution de bâtir des passerelles commerciales durables entre les régions arabes et africaines, tout en renforçant les compétences des opérateurs économiques.

La 2^{ème} adjointe au maire de la commune Kozah 1, Mme Ani Mèhèssa, a assisté à l'ouverture des travaux. ATOP/SG/TAL/BV



Les participants

DES PRIX D'EXCELLENCE AUX ELEVES ET ENFANTS DE TROUPES DU COLLEGE MILITAIRE DE TCHITCHAO

Kara, 7 juil. (ATOP) – Soixante-douze élèves militaires et enfants de troupes, du 1^{er} au 2^{em} cycle, du Collège militaire Eyadema (CME) de Tchitchao ont reçu des prix d'excellence et de bérets, le vendredi 3 juillet à Kara.

La remise des distinctions intervient dans le cadre de la cérémonie officielle de remise de prix d'excellence et de bérets, organisée chaque fin d'année académique dans ce collège par le ministère des Armées. Les bénéficiaires sont à la fois des nationaux et des étrangers des pays amis qui se sont faits illustrés par leur travail et leur discipline au cours de l'année.

Les prix sont, essentiellement, constitués de matériels didactiques. La 1^{ère} récompense est allée aux meilleurs des classes d'examens et la 2^{ème}, aux premiers de chaque classe.



Un officier supérieur remettant le prix à un lauréat



Les aînés plaçant les barrettes aux cadets

Les prix de la 1^{ère} catégorie sont allés aux élèves Idrissa Nouridine de la terminale F.D et Charly Joss Caleb de la troisième, qui ont obtenu respectivement une moyenne de 16,49 et 17,77 sur 20. Les meilleurs élèves de toute classe confondue ayant obtenue des moyennes allant de 13 à 17 sur 20 ont reçu les prix de la 2^{ème} catégorie.

Le but est d'encourager et d'accompagner les bénéficiaires à mieux s'illustrer pour les prochaines occasions et d'exhorter les autres à leur emboîter le pas.

La cérémonie a été présidée par le commandant de la 2^{ème} région militaire, Col. Gnassingbé Malibada, représentant le chef d'Etat-major des FAT. Tout en félicitant les lauréats, le commandant leur a rappelé, leurs maîtres-mots que sont la discipline et l'obligation envers la tenue militaire. Il a profité pour témoigner sa gratitude au Président du Conseil pour son engagement personnel envers l'éducation de la jeunesse et les efforts consentis en faveur de ce collège militaire, ainsi que toutes les bonnes volontés du commandement militaire pour leur soutien.



Des officiers supérieurs



Le Col. Gnassingbé Malibada lors de son adresse

Le délégué général du CME de Tchitchao, Idrissa Nouridine a, au nom des élèves militaires, remercié les autorités et le commandement militaire pour leurs efforts, en promettant de travailler davantage pour rehausser le niveau du collège.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs officiers supérieurs des FAT, du directeur régional de l'éducation et diverses autres personnalités. Elle a été, aussi, marquée par des chants patriotiques des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) et la chorale Christ lumière de Kara-Tomdè. ATOP/LER/TAL/DHK



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



3^E SESSION ORDINAIRE 2026 DES COMMUNES :

A KOZAH 2, LES TRAVAUX CONSACRES A L'ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE



Les conseillers et invités

Kara, 7 juil. (ATOP) - Les travaux de la 3^e session ordinaire de l'année, du conseil municipal de Pya, chef-lieu de la commune Kozah 2, consacrés à l'étude et l'adoption du budget supplémentaire exercice 2026, ainsi qu'à la présentation des différents services de la mairie ont été ouverts le lundi 6 juillet à Pya.

Cette cérémonie d'ouverture de la session a été présidée par le préfet de la Kozah, Col. Bonfo Faré. La session permettra d'adopter le budget supplémentaire,

d'écouter et d'amender le procès-verbal de la 2^{ème} session ordinaire de l'année 2026 et le suivi de la mise en œuvre des décisions et recommandations de celle-ci.

La session va durer cinq jours, durant lesquels les conseillers municipaux vont échanger, entre autres, sur les différents rapports d'activités et la situation financière du 2^e trimestre de l'année, ceux des commissions permanentes et l'échange sur la création d'un guichet unique de la diaspora. Ils procéderont à la modification de la délibération portant révision des taxes fiscales et des droits, produits, redevances et taxes non fiscales dans le ressort territorial de leur commune. Les élus locaux délibéreront ensuite sur les affectations des résultats du compte administratif, exercice 2025.

Le préfet de la Kozah, Col. Bonfo a rappelé le contexte de la décentralisation amorcé depuis 2019 au Togo pour promouvoir les territoires, améliorer les conditions de vie des populations et renforcer la démocratie. Le préfet a insisté sur l'importance des sessions et la responsabilité qui incombe à chaque acteur dans la gestion des affaires publiques. Il a exhorté les conseillers municipaux à faire des propositions concrètes et réalistes pour l'atteinte des objectifs au regard des prérogatives communales pour assurer un développement durable, la paix et le bien-être des populations.

Le maire de Kozah 2, Batchassi Essonanna a souligné que cette 3^e session revêt une importance capitale. Elle permet, dit-il, d'adopter un budget supplémentaire pour ajuster les prévisions financières préalables aux réalités de l'exécution budgétaire en tenant compte de nouvelles priorités et de renforcer les moyens nécessaires pour la mise en œuvre de projets contenus dans le plan de développement communal. M. Batchassi a témoigné sa gratitude au préfet pour sa disponibilité et son appui aux communes, tout en remerciant le Président du conseil, Faure Gnassingbé pour son leadership. Il a invité les conseillers à des discussions franches pour atteindre les objectifs liés à la délibération.



Présentation des différents services de la commune

La rencontre a connu la présence de la 2^{ème} vice-présidente du conseil régional de la Kara, Mme Nalaïbaou Kassang, des directeurs régionaux et chefs de services déconcentrés de l'Etat, des représentants de la société civile, des forces de sécurité et de défense, et la chefferie traditionnelle.

ATOP/TAL/BA/KYA

LA COMMUNE KLOTO 1 EXAMINE LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026

Kpalimé, 7 juil. (ATOP) – La 3^e session ordinaire du conseil municipal de la commune Kloto 1 s'est ouverte, le lundi 6 juillet à Kpalimé, avec en toile de fond, l'adoption du budget supplémentaire de l'exercice 2026.

Le premier adjoint au maire de Kloto 1, Eugène Nyawuame, a souligné que la présence des conseillers municipaux traduit leur engagement en faveur d'une gestion concertée des affaires communales. Il les a invités, à travers leurs contributions, à œuvrer pour le bien commun et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Le préfet de Kloto, Assan Koku Bertin, a salué les efforts de l'exécutif communal et de l'ensemble des acteurs locaux pour les actions menées en faveur du bien-être des habitants. Il a annoncé qu'un centre dédié à l'économie numérique sera prochainement implanté dans la préfecture dans le cadre de la digitalisation des services publics. M. Assan a précisé que la commune Kloto 1 est appelée à mettre à disposition un terrain pour la construction de cette infrastructure, qui contribuera à renforcer la digitalisation de l'administration préfectorale, la communication et la numérisation des données administratives. ATOP/AYH/BV



Les participants à Kpalimé

LE CONSEIL MUNICIPAL DE KLOTO 3 OUVRE SA 3^E SESSION ORDINAIRE DE 2026

Kpalimé, 7 juil. (ATOP) – Les travaux de la 3^e session ordinaire du conseil municipal de la commune Kloto 3 ont été ouverts le lundi 6 juillet à Kuma-Konda, à une douzaine de kilomètres au nord-ouest de Kpalimé.

Pendant cinq jours, les conseillers municipaux vont analyser les plans d'action de la commune et délibérer sur une convention-cadre de partenariat entre l'ONG Office de développement des œuvres sociales (ODOS) et la commune, entre autres.

L'étude et l'adoption du budget supplémentaire exercice 2026, est également au menu de la rencontre.

Le maire de Kloto 3, Asagbé Yawo a souligné que cette session constitue une occasion d'évaluer les actions entreprises depuis le début de l'année, d'identifier les défis à relever et de prendre des décisions susceptibles de renforcer le développement socio-économique de la commune. Il a invité tous les acteurs à privilégier l'intérêt général afin que les travaux débouchent sur des résolutions bénéfiques à l'ensemble des citoyens.

Le préfet de Kloto, Assan Koku Bertin a rappelé que les sessions du conseil municipal constituent un cadre légal destiné à débattre des questions de développement local et à adopter des décisions qui seront mises en œuvre par l'exécutif communal. Le représentant du pouvoir central a saisi l'occasion pour apporter des éclaircissements sur une polémique concernant l'exploitation des produits de la forêt classée de Missahöhe. Il a expliqué que cette forêt appartient à l'Etat et qu'après avoir été administrée par les services forestiers, sa gestion a évolué vers un système de cogestion associant les



Les participants à Kuma-Konda

villages riverains. Selon lui, toutes les décisions concernant cette forêt sont désormais prises par le comité de cogestion, au sein duquel sont représentées les communautés concernées. Il a invité la population à se rapprocher de ce comité pour toute information relative à la gestion de la forêt, afin d'éviter les incompréhensions. ATOP/AYH/JK/KYA

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE YOTO 3 PLANCHENT SUR DES DOSSIERS DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL



Les participants

l'utilisation du Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT) au titre de l'exercice 2026.

Les conseillers municipaux se pencheront également sur les rapports des ateliers du trimestre, les rapports d'activités des commissions permanentes et le rapport sur les opérations de reboisement réalisées dans la commune. Cette session sera également marquée par la délibération sur l'institution du festival des arts et cultures de Yoto 3, une initiative destinée à promouvoir le patrimoine culturel local et à renforcer l'attractivité de la commune.

Le préfet de Yoto, Lt. Col Djossou Agossa a invité les conseillers municipaux à examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour avec responsabilité et dans un esprit de dialogue, afin de prendre des décisions favorables au développement de la commune. Il a rappelé aux élus locaux et à l'ensemble des acteurs, la responsabilité qui leur incombe dans le développement de la commune. Le préfet les a exhortés à s'investir pleinement dans cette dynamique de développement et de privilégier l'action collective au service de l'intérêt général.

Le maire de la commune Yoto 3, Dégbé Kokou a souligné que cette session intervient à un moment charnière de l'année. « Nous sommes à mi-parcours. Il est temps de faire le point, d'ajuster nos actions et de préparer l'avenir », a-t-il déclaré. M. Dégbé a invité les conseillers à faire preuve de responsabilité, afin que cette session débouche sur des décisions au bénéfice de la population et du développement de la commune. ATOP/SAK/BV

A BINAH 1 ET 2, LES TRAVAUX CONSACRES A L'ETUDE DES BUDGETS SUPPLEMENTAIRES

Pagouda, 7 juil. (ATOP) – Les conseils municipaux des communes Binah 1 et 2 ont démarré les travaux de leur troisième session ordinaire de l'année 2026, consacrés à l'étude et adoption des budgets supplémentaires le lundi 6 juillet, respectivement à Pagouda et à Kétao.

Cette session permettra aux conseillers municipaux de faire des amendements de la dernière session et d'étudier des budgets supplémentaires.

A Pagouda, les conseillers municipaux vont au cours des cinq jours de travaux, amender le compte rendu de la session précédente. Ils suivront la présentation de la situation financière du deuxième trimestre exercice 2026 et les recommandations antérieures. Les élus locaux vont aussi adopter le budget supplémentaire, le projet de délibération portant recrutement d'un comptable, puis apprécier les activités du Comité d'aboutissement communal (CAC), ainsi que le compte rendu des travaux des commissions permanentes notamment économiques et domaniales. Ils vont également échanger sur le projet de cartonnage avec l'équipe d'ANADEB.



Les participants à Kétau



Les acteurs de la Commune Binah 1

Le maire de la commune Binah 1, Egbade Bèssègrou a invité les acteurs à de bonnes réflexions pour l'atteinte des objectifs. Il a réitéré l'engagement de ses collaborateurs à mener des actions collégiales pour répondre aux nombreux besoins de la population. Le maire a salué la présence des chefs du canton, des responsables des services déconcentrés de l'Etat, des membres des Comités de développement villageois (CVD) et de quartiers (CDQ) et des forces de l'ordre et de sécurité.

A Kétau, en dix jours d'activités, les élus locaux examineront le rapport semestriel des services de la mairie et des commissions municipales permanentes. Ils vont adopter l'organigramme de la mairie et réviser la situation administrative des agents soumis au forfait, puis échanger sur la restitution des réunions, et des ateliers auxquels certains élus ont participé.

Le maire de la commune Binah 2, Mme Wélabalo Tchanda a fait savoir que le budget supplémentaire qui sera adopté au cours de cette session est un outil de gestion d'ajustement des prévisions budgétaires aux réalités de l'exécution financières. Cet instrument, a-t-elle, précisé permet aussi d'intégrer les ressources nouvelles mobilisées tenant compte des besoins apparus en cours d'exercice et de renforcer les crédits destinés aux actions prioritaires de leur commune.

Le préfet de la Binah, Ataba Abalounorou a salué la tenue de la session ordinaire dans les délais réglementaires de la loi en vigueur. Cette session a-t-il indiqué permettra aux conseillers municipaux de concevoir les stratégies de mobilisation des ressources pour le développement communal. Il leur a invité à passer en revue toutes les activités réalisées afin de pouvoir définir de nouvelles stratégies de développement pour l'épanouissement des populations.

ATOP/AK/TAL/GMM

BASSAR:

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX ETUDIENT LES PROJETS STRUCTURANTS ET LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026

Bassar, 7 juil. (ATOP) - La 3^e session ordinaire du conseil municipal de la commune Bassar 1 s'est ouverte le lundi 6 juillet sur l'examen et l'adoption des programmes prioritaires de développement de la commune.

Pendant cinq jours, les conseillers municipaux vont examiner et adopter le rapport de la 2^e session ordinaire élaboré en avril et examiner le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2026. Ils plancheront également sur le rapport d'activités des commissions permanentes, les priorités quinquennales ainsi que sur la gestion des déchets et des ordures ménagères.

Les débats et travaux seront également axés sur les travaux de bitumage des routes en cours de réalisation. Les élus locaux entendent aussi réviser les taxes communales afin de permettre à la mairie de renforcer son autonomie financière et d'atteindre ses objectifs de développement au profit de la commune Bassar 1.

Au cours de la session, les membres du Bureau du citoyen (BdC), à savoir le coordinateur et le rapporteur, ont été présentés à l'assistance. Ils auront pour mission d'assurer la diffusion des informations émanant de la mairie vers les administrés, d'encourager et de faciliter la participation active des citoyens à la gestion de la commune, notamment dans la mise en œuvre des projets de développement.

Une équipe composée de sept membres a été installée pour assurer la collecte et la gestion des ordures ménagères. À cette occasion, une moto-tricycle ainsi que des pelles, des râpeaux et des gants ont été mis à leur disposition, afin d'améliorer la collecte et le traitement des déchets et de rendre la ville de Bassar plus saine et plus propre.

Le préfet de Bassar, Lt-Col Asiah Hodabalo, a salué l'engagement constant du personnel de la mairie, ainsi que la mobilisation de toute la population. « Une gestion saine et transparente des deniers publics est la pierre angulaire de notre action », a-t-il souligné. Le préfet a exhorté les conseillers municipaux et les participants à privilégier des échanges et un dialogue franc, afin de prendre des décisions consensuelles et bénéfiques pour les populations. Il a également souhaité plein succès au BdC nouvellement installé.



L'assistance



Le préfet (à droite) ouvrant la session

Le maire de la commune Bassar 1, Mouni Ouyi, a appelé les élus à des débats pragmatiques, orientés vers des actions concrètes, tout en invitant les populations à agir ensemble pour construire la commune et soutenir la mobilisation des ressources locales. Il a souligné que le budget supplémentaire de l'exercice 2026 constitue un outil indispensable pour répondre aux nouveaux besoins et renforcer les actions prioritaires au profit des citoyens.

Cette session a réuni les conseillers municipaux, les acteurs du développement à la base, les services techniques et déconcentrés de l'Etat, les chefs de quartiers, de villages et de cantons, ainsi que les ONG et les associations de la société civile.

ATOP/LK/MD/KYA

OGOU/3^E SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL REGIONAL DES PLATEAUX :
L'ADOPTION DE LA CHARTE GRAPHIQUE ET DU BUDGET
SUPPLEMENTAIRE AU PROGRAMME DES ACTIVITES

Atakpamé, 7 juil. (ATOP) - La troisième session ordinaire de l'année 2026 du conseil régional des Plateaux s'est ouverte le mardi 7 juillet à Atakpamé, autour de l'adoption de la charte graphique et du budget supplémentaire.

Prévus pour huit jours, les travaux de cette session sont consacrés à l'adoption de la charte graphique et du logo officiel du conseil régional, visant à doter l'institution d'une identité visuelle forte. L'analyse des travaux de la commission spéciale chargée du recensement des personnes ressources, notamment publiques et privées, et l'élaboration du budget supplémentaire pour l'exercice 2026, ainsi que l'évaluation de la situation des agents à régulariser sous contrats de travail, sont attendues.

En marge des discussions administratives, une opération de mise en terre de plants se déroulera sur le site du nouveau Collège d'enseignement général de Glei. Cet acte illustre la volonté du conseil de s'investir pour la restauration du couvert végétal et la préservation de l'environnement.

Le président du conseil régional, Gnatcho Komla, a salué la vision éclairée et l'engagement constant des autorités togolaises en faveur de la gouvernance locale. Il a exprimé sa gratitude envers les conseillers régionaux pour leur disponibilité et détermination, qu'il qualifie d'atouts essentiels à la réussite de leur mission commune. ATOP/AY/KKT/BV



Des conseillers régionaux

LACS :

M. MOKLI YAWO BLAISE ELU PRESIDENT DE LA CPM-LACS

Aného, 7 juil. (ATOP) - Les membres du bureau exécutif de la Chambre préfectorale des métiers des Lacs (CPM-Lacs), ont été élus et installés, le vendredi 3 juillet à Aného à l'issue d'une assemblée générale électorale.

A l'issue du scrutin présidé par le comité ad hoc conduit par Gouyo Ekouévi, secrétaire général de la préfecture des Lacs, M. Mokli Yawo Blaise, maintenancier en informatique a été élu président de la CPM-Lacs pour un mandat de 4 ans. Il chapeaute un bureau exécutif de 7 membres, chargé de représenter et de défendre les intérêts des artisans de la préfecture.

Les délégués ont également mis en place les différentes commissions spéciales, conformément aux textes qui régissent le fonctionnement de la chambre préfectorale des métiers.

Le président du comité ad hoc a salué le bon déroulement du processus électoral, marqué par la transparence et le respect des procédures. Il a invité les nouveaux



Le bureau exécutif et les présidents des commissions

responsables à œuvrer dans un esprit de concertation afin de promouvoir le développement du secteur de l'artisanat dans la préfecture.

Le nouveau président a exprimé sa gratitude à l'ensemble des électeurs pour la confiance placée en lui et en son équipe. M. Mokli s'est engagé avec les autres membres du bureau exécutif à travailler au renforcement des capacités des artisans, à la valorisation des métiers et à la défense des intérêts de la corporation durant les quatre prochaines années.

Le préfet des Lacs, Bénissan-Tétévi Datè a prodigué des conseils aux élus, les amenant à œuvrer pour un changement positif du secteur artisanal dans la préfecture. Il les a invités à plus de détermination, d'ardeur, de créativité, de responsabilité, de dynamisme et à une franche collaboration avec les autorités locales pour un développement harmonieux et durable du milieu. Le préfet a exhorté le président à initier des projets en vue du renforcement des capacités des membres du bureau exécutif afin qu'ils s'approprient leur rôle et responsabilité.



Les membres du bureau exécutif et le préfet

ASSOLI :

UN NOUVEAU BUREAU EXECUTIF POUR LA CHAMBRE PREFECTORALE DE METIERS

Bafilo, 7 juil. (ATOP) – Le nouveau bureau exécutif de la Chambre préfectorale de métiers (CPM) d'Assoli, composé de sept membres et dirigé par Soulemana Abdou-Razakou, a officiellement pris fonction le lundi 6 juillet à Bafilo. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du préfet d'Assoli, Lt-Col Viagbo Messan Kafui.



Le préfet d'Assoli félicitant le nouveau président



Des autorités et les membres du nouveau bureau élu

Elus à l'issue des élections consulaires du 21 juin dernier, les membres de ce bureau auront pour mission de représenter les artisans de la préfecture et de promouvoir les activités du secteur durant le mandat 2026-2030.

Le préfet d'Assoli a rappelé à l'équipe dirigeante que leur mission est « noble et exigeante ». « Elle vous appelle à faire preuve de disponibilité, d'intégrité, d'esprit d'initiative, de créativité et d'un sens élevé de l'intérêt général », a-t-il déclaré. Le lieutenant-colonel Viagbo Messan a souligné que cette installation marque le début d'une nouvelle étape de leur engagement au service de la communauté artisanale de la préfecture. Il les a exhortés à travailler dans un esprit d'ouverture, de dialogue, de concertation et de responsabilité, afin de contribuer au développement du secteur de l'artisanat.

Le président de la CPM-Assoli, Soulemana Abdou-Razakou, tisserand de profession, a invité les artisans de la préfecture à demeurer unis et mobilisés. Il a rassuré les autorités de l'entière disponibilité de son équipe à accomplir la mission qui leur est confiée avec loyauté, dévouement et dans le strict respect des textes régissant l'institution. ATOP/SA/AO/KYA

KERAN :

LES NOUVEAUX ORGANES DE LA CHAMBRE PREFECTORALE DES METIERS INSTALLÉS

Kantè, 7 juil. (ATOP) – Les nouveaux organes de la Chambre préfectorale des métiers (CPM) de la Kéran ont été installés le mardi 7 juillet à Kantè, lors d'une cérémonie présidée par le préfet, Douti N'Sarma Mabiba, en présence des autorités administratives, locales et des artisans.



Le préfet Douti (2è de la droite) félicitant le nouvel exécutif



Autorités locales et membres de l'équipe dirigeante

Les nouveaux organes sont composés de onze artisans issus de différents corps de métiers. Nommés par arrêté préfectoral sur proposition du préfet, après consultation des autorités locales, ils exerceront un mandat de quatre ans, renouvelable une seule fois.

Le préfet Douti N'Sarma Mabiba a salué le travail accompli par l'équipe sortante. Il a invité les nouveaux responsables à renforcer la sensibilisation des artisans afin de favoriser leur adhésion à la chambre préfectorale des métiers et de promouvoir le renforcement de leurs capacités. Il les a également exhortés à encourager les artisans à se regrouper en entreprises afin d'améliorer leur compétitivité sur le marché du travail.

Les autorités locales ont exprimé leur reconnaissance au gouvernement pour l'attention accordée au développement du secteur privé, en particulier à l'artisanat.

Le renouvellement des délégués conseillers, des membres du bureau exécutif et des présidents des différentes commissions de la CPM a été conduit par une commission électorale ad hoc présidée par le secrétaire général de la préfecture, Bello Séfiou.

Le nouveau président du bureau exécutif de la CPM-Kéran, Wotouh Samon, a remercié les autorités gouvernementales et locales pour leur accompagnement en faveur des artisans. Il a également exprimé sa gratitude à ses collègues pour la confiance placée en lui et s'est engagé à accomplir sa mission avec l'appui de l'ancienne équipe dirigeante et de l'ensemble des artisans.

Selon lui, l'un des principaux défis de la nouvelle équipe sera de mobiliser davantage d'artisans afin qu'ils s'inscrivent à la Chambre préfectorale des métiers.

La cérémonie s'est déroulée en présence du président de la commission ad hoc, du maire de la commune Kéran 1, Mme Agbandao Kounon Nahou, du chef du canton de Kandè, Kadjou Assétina, ainsi que des responsables des services déconcentrés. ATOP/PAP/MG

HAHO/OTR:

LES CONTRIBUABLES ENTRETENUS SUR LE CIVISME FISCAL

Notsè, 7 juil. (ATOP) - Les opérateurs économiques des communes de Haho ont été entretenus, le lundi 6 juillet à Notsè, sur la nécessité de « construire une relation de confiance entre l'administration fiscale et les entreprises ».

L'Office togolais des recettes (OTR) a initié cette rencontre dans le cadre de sa politique de proximité avec les contribuables et entend impliquer davantage les acteurs économiques dans leurs droits et devoirs. Il s'agit également de créer un cadre d'échanges, de partages et d'écoute sur les difficultés que rencontrent les contribuables et leur présenter les mécanismes de l'administration fiscale pour faciliter les opérations de recouvrement des recettes au Togo.

Les participants ont échangé sur comment « construire une relation de confiance entre l'administration fiscale et les entreprises » et la politique anti-corruption au sein de l'OTR : fonction et dispositif interne.

Selon le directeur de la communication et des services aux usagers de l'OTR, Kampatibe Konlani, l'administration fiscale est un partenaire incontournable dans la réalisation de saines affaires. Elle interagit avec les partenaires économiques en toute confiance et les rassure à travers ses centres d'écoute 8221 et 8280 ou le mail : anticorruption@otr.tg pour les dénonciations, la corruption et des actes assimilés. M. Konlani a invité les acteurs économiques à saisir les opportunités leur permettant de régler les désaccords sur les montants à payer et les incompréhensions sur la mise en œuvre des procédures fiscales et douanières.

Le maire de la commune Haho 1, Koffi Assila a exhorté les contribuables à avoir confiance en l'administration fiscale afin de mieux juguler les malentendus en vue d'un partenariat solide et transparent. Selon lui, le respect des engagements du contribuable renforce et construit la confiance et permet au gouvernement de mobiliser les ressources pour la réalisation des projets de développement socio-économique.

La rencontre a connu la participation des conseillers communaux et des personnes ressources des communes de Haho.

L'OTR, créé par la fusion des anciennes régies financières des impôts et des douanes en 2012, est une administration fiscale chargée de mobiliser les ressources au profit de l'Etat et des budgets des collectivités territoriales. ATOP/YM/BV/KYA



Les contribuables avec des membres de OTR

SPORTS

CINKASSE/GALA DE FOOTBALL U13 DE L'USC :

L'ACADEMIE HACHIMYIA S'ADJUGE LE TROPHÉE

Cinkassé, 7 juil. (ATOP) - L'académie Hachimyia de Cinkassé a remporté le trophée du gala de football U13 de l'Union sportive de Cinkassé (USC) en battant en finale, l'académie Naaba Tigre par 3 tirs au but contre 2, le dimanche 5 juillet sur le terrain de l'EPP centrale. A la fin du temps réglementaire, le score était de zéro but partout.

Le jeu de la première partie a connu une légère pression des joueurs de Hachimya sur leurs adversaires. Cette pression est maintenue jusqu'à la pause.

A la reprise, le jeu est équilibré avec de belles combinaisons et plusieurs occasions de buts de parts et d'autres. Malgré les efforts fournis de chaque côté, le score est resté vierge, zéro but partout jusqu'à la fin du temps réglementaire.



Le capitaine de l'équipe victorieuse reçoit le trophée
cadre du 1^{er} anniversaire de la création dudit centre. La compétition a connu la participation de 5 clubs à savoir les académies « Song Taaba, Hachimya, Unique FC, Naaba Tigre et USC ». Il vise à renforcer la cohésion sociale et la promotion de l'esprit de fair-play entre les enfants.

M. Seidou Oumorou a félicité toutes les équipes participantes pour le spectacle offert au public et la qualité des matches. Selon lui, le centre d'encadrement USC est créé pour détecter des talents parmi les enfants, afin de développer le football dans la préfecture de Cinkassé. « Nous voulons accompagner les enfants à exceller dans le football sur le plan national qu'international », a-t-il fait savoir.



Remise de médailles aux joueurs



L'équipe organisatrice

Le gala s'est déroulé en présence des responsables du district de football de Cinkassé ainsi qu'une foule importante.

Créé en 2025, le centre compte aujourd'hui 50 enfants âgés de 13 ans.

ATOP/BB/JK

CAN FEMININE 2026 :

LES BANYANA BANYANA A LA RECONQUETE DU TRONE

CAIRE, (CAF) - Championnes en 2022 mais restées au pied du podium en 2024, les Sud-Africaines abordent cette édition 2026 avec un esprit de revanche. Portées par l'émblématique sélectionneuse Desiree Ellis et le retour en force de leur attaquante vedette Thembi Kgatlana, les Banyana Banyana n'ont qu'un seul objectif : détrôner le Nigeria et reprendre la couronne continentale.

Surnom : Banyana Banyana

Participations : 14
 Dernière participation : 2024
 Meilleure performance : Championnes (2022)
 Classement FIFA : 57e (au 12 juin 2026)
 Classement CAF : 2e (au 12 juin 2026)
 Sélectionneuse : Desiree Ellis

Comment l'équipe s'est qualifiée

En raison de son statut parmi les six nations les mieux classées par la FIFA, la sélection des Banyana Banyana a été dispensée du premier tour des éliminatoires. Évoluant directement au second tour, l'équipe a concédé un match nul (1-1) face à la République Démocratique du Congo lors de la manche aller. Lors du match retour à Soweto, l'Afrique du Sud s'est imposée 1-0 grâce à une réalisation de l'attaquante vedette Thembi Kgatlana, validant ainsi sa qualification officielle.

La sélectionneuse : Desiree Ellis

Après avoir officié comme adjointe de Vera Pauw lors des Jeux Olympiques de 2016, Desiree Ellis prend les rênes de la sélection nationale féminine d'Afrique du Sud, d'abord par intérim, avant d'être officiellement titularisée en février 2018.

Sous sa direction, les Banyana Banyana entament une progression constante sur la scène continentale. Quatrième de la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations Féminine en 2016, l'équipe décroche la médaille d'argent deux ans plus tard. L'ancienne capitaine emblématique franchit ensuite un palier historique en 2022 en guidant le pays vers son tout premier titre de champion d'Afrique, avant de mener à nouveau ses joueuses au quatrième rang lors de l'édition 2024.

Cette régularité au plus haut niveau vaut à la technicienne d'être sacrée Entraîneuse Féminine de l'Année par la CAF à quatre reprises (2018, 2019, 2022 et 2023).

Titulaire des licences A et B de la CAF, elle a perfectionné ses compétences en Allemagne (DFB Coaching Course) ainsi qu'auprès de l'Association néerlandaise de football (KNVB). En reconnaissance de son impact majeur sur le management sportif et le développement du football féminin, l'Université de technologie de la péninsule du Cap lui a décerné un doctorat honorifique en avril 2024.

Joueuse à suivre

Thembi Kgatlana – Attaquante. Elle évolue actuellement sous les couleurs du club Tigres UANL au sein de la Liga MX Femenil, au Mexique. Lauréate de la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations Féminine avec les Banyana Banyana en 2022, elle a également été sacrée Joueuse Africaine de l'Année par la CAF en 2018.

Reconnue pour sa vitesse de pointe, la précision de son contrôle de balle et son efficacité devant le but, des deux pieds comme de la tête, elle s'impose comme l'une des attaquantes les plus redoutables du football international féminin.

Les Banyana Banyana à la Coupe d'Afrique des Nations Féminine

Désormais solidement installée parmi les puissances du continent, la sélection sud-africaine affiche un historique prestigieux. Quatre fois finalistes de la compétition (en 2000, 2008, 2012 et 2018), les Banyana Banyana ont connu la consécration en 2022 en

décrochant le titre au Maroc. Dès lors, leur quatrième place lors de l'édition suivante a été perçue comme une contre-performance notable par l'institution. Desirée Ellis et ses joueuses ont ainsi formellement affiché leur ambition : reconquérir la couronne continentale, actuellement détenue par le Nigeria, sacré en 2024.

Le saviez-vous ?

L'Afrique du Sud compte dans ses rangs trois joueuses ayant été désignées "Meilleure joueuse" lors des précédentes éditions de la Coupe d'Afrique des Nations Féminine : Portia Modise (2006), Noko Matlou (2008) et Thembi Kgatlana (2018).

Perspectives pour la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations Féminine 2026

L'Afrique du Sud s'était inclinée 2-1 en demi-finale de l'édition 2024 face au Nigeria, futur vainqueur du tournoi. Au terme de cette compétition, l'attaquante vedette Jermaine Seopesenwe a annoncé sa retraite internationale. Sa succession sera assurée par le retour de Thembi Kgatlana, désormais pleinement rétablie et mobilisée pour cette édition 2026. CAF

